

Haute-Loire

AUTOMNE 2020

MAGAZINE

Informations du Département
de la Haute-Loire

12

Dossier

LE DÉPARTEMENT PREND SOIN DE SES COLLÉGIENS

23

LAITERIE GÉRENTES : une histoire de famille

hauteloire.fr



SOMMAIRE

12 | **DOSSIER**
Le Département prend soin de ses collégiens

INTERVIEW

Retour aux 90km/h

06



23

PORTRAIT ÉCO

Laiterie Gérentes :
une histoire de famille

08 **CANTONS**
Zoom sur Saint-Paulien,
Le Puy 4, Deux-Rivières et Vallées
et Bas-en-Basset

20 **CULTURE**
La collectivité aux côtés
des artistes cet été !

19 **ACTION**
Relancer le volontariat chez les
sapeurs-pompiers

22 **INSTAGRAM**
#myHauteLoire



EDITO

Les 40 collèges du département ont rouvert leurs portes pour permettre aux adolescents de la Haute-Loire de retrouver les bancs de l'école. Comme à la sortie du confinement, tout a été mis en œuvre pour accueillir les élèves, les enseignants et les personnels dans les meilleures conditions. Protocole sanitaire, manger local et bio, déploiement de la fibre, rénovation des bâtiments et espace numérique de travail **le Département est au rendez-vous de la réussite scolaire des jeunes Altiligériens.**

Cette rentrée de septembre est aussi, pour nombre d'entre vous, source d'inquiétudes sur le plan économique et social. Dans ce contexte, le Département fera preuve de solidarité et de responsabilité dans le cadre de ses compétences.

Merci à chacun et chacune d'entre vous des efforts accomplis pour protéger la santé de tous, pour participer à la relance de l'activité et de l'emploi, pour jouer son rôle dans les grands changements qui s'imposent si nous souhaitons retrouver des lendemains meilleurs.

Bonne rentrée à toutes et à tous. Vous savez pouvoir compter sur le Département, ses élus et ses agents pour vous accompagner au quotidien.

Jean-Pierre Marcon
Président du Département de la Haute-Loire

“
Merci à chacun
et chacune
d'entre vous des
efforts accomplis
pour protéger la
santé de tous
”

éducation
sous protection





#rentrée des classes

HAUT LES MASQUES !

Cartables, trousse, agendas, calculatrices, stylos-plume et... masques.

Plus de 11 000 collégiens ont fait leur rentrée, le mardi 1^{er} septembre, en Haute-Loire avec sur le nez l'incontournable équipement de protection.

Pour garantir la sécurité des collégiens, le Département a décidé de doter les 40 collèges publics et privés de masques lavables et réutilisables à hauteur de deux exemplaires par élève. Cette dotation venait compléter le protocole sanitaire d'entretien et de nettoyage des 22 collèges publics mis en œuvre par les agents du Département au sein de chaque établissement.

« Avancer masqué pour se protéger », la nouvelle maxime des cours de récré !

INTERVIEW



Jean-Pierre MARCON

Président du Département
de la Haute-Loire



Les 90 km/h ont fait leur retour sur certaines routes de la Haute-Loire

Je ne comprends toujours pas cette décision d'appliquer uniformément cette réduction de vitesse sur l'ensemble des routes du territoire national, quels que soient leur sinuosité, leur gabarit, leur dangerosité et leur altitude sans tenir compte du niveau de dangerosité. Je considère que cette décision, brutale et non accompagnée de toute pédagogie et de concertation locale, accentue le sentiment, pour nos territoires ruraux de ne pas être égaux face à la mobilité. Au Département, la sécurité routière est une de nos préoccupations quotidiennes et nous souhaitons vivement partager notre vision avec les membres du comité départemental de la sécurité routière ; à savoir le rétablissement des 90km/h sur certains tronçons et la mise en place de limitations à 70 km/h dans les zones les plus dangereuses en relation avec le Préfet, les pompiers et la Gendarmerie afin de résorber progressivement les points noirs.

Lors de la session de juin 2020, l'Assemblée départementale s'est positionnée en faveur du relèvement de la vitesse maximale autorisée de 80 km/h à 90 km/h pour certaines sections de routes départementales dans le cadre d'une réflexion concertée, avec prise en compte de l'ensemble des composantes relatives à la sécurité routière. Elle a décidé aussi d'accélérer ses programmes d'amélioration du réseau routier départemental, notamment dans les secteurs plus accidentogènes.

10 nouvelles sections relevées à 90 KM/H et 4 baissées à 70km/h

Après concertation des services de l'Etat, des collectivités locales et de la Commission Départementale de Sécurité Routière (CRSD), le Département a autorisé le retour à 90 km/h sur 10 sections de routes départementales depuis le mois de juillet. A contrario, 4 tronçons jugés plus risqués ont vu leur vitesse autorisée baisser à 70 km/h. Pour chacune des sections proposées, les services du Département ont étudié les données statistiques de l'accidentologie, les dangers recensés et les causes de chacun des accidents. Avec cet ajustement adapté à la réalité du terrain, la sécurité des usagers sera mieux préservée.

Une décision concertée prise au plus près du terrain pour répondre aux enjeux locaux

Plusieurs éléments relatifs à la sécurité routière et au développement du territoire ont motivé cette position. Lorsqu'il y a incohérence entre la vitesse

maximale autorisée (VMA) et l'environnement routier, les conducteurs ont des difficultés à adapter leur vitesse. Les services techniques du Département ont d'abord voulu conduire, en collaboration avec les maires concernés et les autorités compétentes, pour mettre en cohérence les VMA en fonction de l'environnement et des caractéristiques routières propres à chaque section de voirie.

Le retour à 90 km/h permet davantage de fluidité du trafic routier, de sécurisation des déplacements, et l'amélioration de la desserte de certaines zones touristiques, d'activités et de services, tout en améliorant l'attractivité du territoire.

En fin d'année, l'Assemblée départementale étudiera la possibilité de déployer ce dispositif sur de nouvelles sections de routes départementales après avoir consulté la CDSR. Chaque année, un bilan de la démarche sera présenté à l'Assemblée départementale et aux autorités compétentes afin d'ajuster le dispositif aux réalités du terrain.

Tourisme



< Un rayonnement touristique puissant

Elle n'a jamais aussi bien porté son nom que cette saison ! La Chaise-Dieu, rayonnante abbaye, a dopé le tourisme altiligérien cet été. 19 220 visiteurs au compteur, soit une hausse de 10% par rapport à l'année dernière. Le site a conquis les Français, venus des 4 coins de l'Hexagone, pour admirer l'église, la danse macabre, l'orgue, ou encore le cloître.

Dans un contexte compliqué, groupes de visites restreints, annulation du festival, le site abbatial a su tirer son épingle du jeu en attirant un large public et notamment des familles toujours plus nombreuses à apprécier ce site unique.

Plus d'infos sur : www.abbaye-chaise-dieu.com

Education

> Une rentrée masquée !

C'est un rituel !

Chaque année, début septembre, le Président du Département fait une visite de rentrée dans certains établissements de Haute-Loire. Pour cette saison 2020, Jean-Pierre Marcon, accompagné de la vice-présidente à l'éducation, Madeleine Dubois, et des conseillers départementaux, s'est rendu dans les collèges publics du Chambon-sur-Lignon, de Craponne-sur-Arzon ainsi que celui de la Chaise-Dieu.

Il a également visité le collège privé de St Régis au Puy-en-Velay. Une rentrée animée !

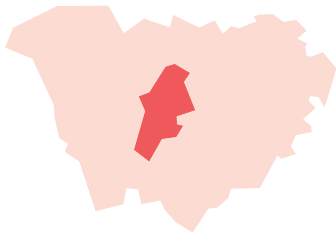


Routes

> Des axes routiers choyés

Difficile d'imaginer une rentrée sans chantier routier au Département. Cet automne, plusieurs opérations ont été entreprises ou programmées sur la voirie départementale. C'est le cas sur la route de Saugues (RD589), à la sortie d'Espaly-Saint-Marcel, à hauteur de l'ancien établissement Besqueut : où la chaussée et le trottoir s'étaient affaissés en raison des fortes pluies du 12 juin dernier. Le Département a mené des travaux de consolidation sur une trentaine de mètres. Sur la RD16, au niveau de la sortie de Lamothe, des travaux de réfection de la voirie, ont été entrepris pour un montant de 470 000 €. Sans oublier, la création d'un passage à gué provisoire au-dessus de l'Allier pour permettre aux engins agricoles de circuler pendant le chantier de restauration du pont de Saint-Illpize. Le coût de ce chantier est estimé à 300 000 €, porté entièrement par le Département.





Saint-Paulien



Marie-Pierre Vincent

Conseillère
départementale



Jean-Marc Boyer

Conseiller
départemental

1

Le Département, partenaire historique de l'aéroport de Loudes



Le désenclavement du territoire est un des enjeux prioritaires du Département de la Haute-Loire. Un territoire accessible est un territoire attractif pour les usagers, pour les entreprises ou encore pour les touristes.

À ce titre, l'aéroport de Loudes sur le canton de Saint-Paulien constitue un levier de développement économique majeur pour le territoire du Velay.

Le Département accompagne ainsi depuis sa création la ligne arienne, gérée par un syndicat mixte. En tant que partenaire historique, la collectivité a porté le projet de réhabilitation de la piste de 1 400 m de longueur et 30 m de largeur (rabotage de l'ancien enrobé de 60 000 m², nouvel enrobage, reprise des couches de roulement sur les Taxiways et les 2 parkings commerciaux, mises aux normes du balisage lumineux, etc).

Les services techniques du Département ont assuré la maîtrise d'œuvre de ce chantier qui a coûté 2,2 M€ (dont 1,4 M € émanant du Département). Notons que l'aérodrome de Loudes, c'est 7 500 passagers par an (70 % voyages d'affaires et 30 % touristes).



2

Des centres-bourgs aménagés et des terrains de tennis couverts créés

Le Département intervient auprès des collectivités locales sur de nombreux dossiers. L'aménagement des centres-bourgs représente une partie importante de ses interventions.

Sur le canton de Saint-Paulien, deux chantiers de cette nature ont été subventionnés par l'Assemblée départementale : à Saint Privat d'Allier dans le cadre de son programme global d'aménagement du bourg, une aide de 100 000 € a été allouée au titre du contrat 43.11 pour les travaux d'aménagement.

À Saint-Vidal, également, le Département a voté une somme de 40 000 € pour des travaux portant sur des parkings ainsi que sur l'acquisition et la démolition d'un bâtiment. Concernant les équipements sportifs, la commune de Saint-Paulien a bénéficié d'une aide départementale de 67 902 € pour la création de deux courts de tennis couverts sur le site du Chomeil.

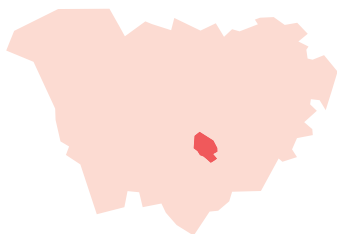


3

Le Département solidaire de 3 communes de moins de 1 000 habitants

Via le Fonds 199, le Département soutient les projets des communes de moins de 1 000 habitants. De la plus grande à la plus petite. À l'image de la commune du Vernet et sa vingtaine d'habitants. Les élus municipaux ont reçu une aide départementale de 20 000 € pour la restauration de leur mairie (isolation, électricité et création de sanitaires).

20 000 € également pour Bellevue-la-Montagne pour la réfection de sa voirie communale (route d'Issamas et route du Mazel à Soullac.) Pour les travaux de l'ancienne école de Saint-Rémy, la Mairie de Vergezac a bénéficié d'une aide de 10 388 € du Département qui a également alloué la somme de 8 000 € à Lissac pour la rénovation du cimetière communal.



Le Puy 4



**Christelle
Valantin**

Conseillère
départementale



**Pierre
Robert**

Conseiller
départemental
délégué à
l'aménagement rural

1 Qualité de vie sur le canton du Puy 4 : le Département se mobilise

Ils sont souvent le puits d'une commune. Les centres-bourgs reflètent, très souvent, la bonne santé d'un territoire. Il est donc important de les maintenir ou de les dynamiser. C'est pourquoi le Département finance depuis plusieurs années au titre du dispositif 43.11, des opérations d'aménagement. Sur le canton du Puy 4, la collectivité a voté une aide de 100 000 € pour les travaux d'aménagement du centre d'Arsac-en-Velay. Le chantier comprenait notamment la construction de trottoirs entre la mairie et le centre, la création de bordures et un traitement du carrefour en résine pour sécuriser la circulation piétonne. 100 000 € également pour le projet d'aménagement du centre de Coubon. Une réflexion est actuellement menée pour définir les grands axes de ce chantier. Au chapitre « services à la personne », le canton a bénéficié de l'appui du Département sur le gros chantier de la maison de santé au Puy-en-Velay avec une aide départementale de 100 000 € via le dispositif 43.11. Dernièrement, les conseillers départementaux ont voté une garantie d'emprunts pour la production de 16 logements sociaux sur le site de Bon Secours. Il s'agira de logements PLAI (financés par le Prêt Locatif Aidé d'Intégration) destinés aux locataires en situation de grande précarité.



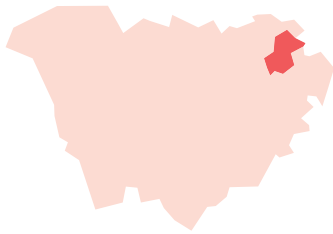
2 Le Département participe à la bonne santé du réseau routier

La collectivité accompagne depuis de nombreuses années le canton sur son développement routier. Dans le passé, il a financé des chantiers tels que la gare de Coubon. Il continue d'investir sur les réseaux routiers pour améliorer la sécurité des usagers. Exemple avec l'aménagement du carrefour de Bouzols à l'entrée de la commune d'Arsac-en-Velay sur la RD 535, qui a été financé par la collectivité à hauteur de 160 000 €. Autre chantier soutenu financièrement par le Département, l'aménagement du carrefour situé sur la RD38 et la RD37 au Cros de Brives sur la commune de Coubon, pour un montant de 81 000 €. Enfin, dans le cadre du projet de la future Maison de l'Autonomie (MDA) située avenue Foch au Puy-en-Velay, des aménagements routiers seront entrepris par le Département (création d'une nouvelle circulation autour du bâtiment afin d'optimiser le stationnement).



3 Le soutien au développement économique

Le canton du Puy-en-Velay 4 dispose de deux zones d'activités qui représentent une force économique pour l'agglomération du Puy-en-Velay mais aussi pour l'ensemble du territoire. Le Département se mobilise pour accompagner les acteurs économiques implantés sur ces zones en pleine expansion. À l'image de la société GAGNE, un des 10 premiers charpentiers français, qui a installé une unité de production sur Taulhac, consacrée aux ouvrages d'art. Cette dernière a bénéficié d'un soutien financier de l'Assemblée départementale à hauteur de 88 700 € via le dispositif d'aide à l'immobilier d'entreprise pour l'extension de 1 174m² d'un bâtiment logistique. La société SCHMITT VOYAGES, société de transports réguliers et de tourisme, créée en 1974, a également profité de ce dispositif avec une aide départementale de 43 700 €.

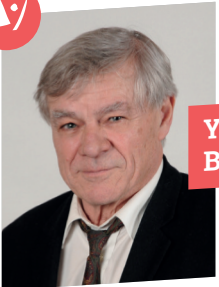


Deux Rivières et Vallées



Marylène Mancini

Conseillère départementale



Yves Braye

Conseiller départemental délégué au handicap

1 Le Département accompagne le développement urbain du canton



La dynamique d'une commune tient dans sa capacité à maintenir un centre-bourg animé et moderne. Sur le canton des « Deux Rivières et Vallées », le Département a ainsi soutenu les travaux d'aménagement du bourg de Saint-Pal-de-Mons pour un montant de 93 909 € (1^{ère} tranche), ainsi que ceux de de la Séauve-sur-Semène avec une enveloppe financière de 50 000 €. Les communes plus petites ont également bénéficié de la collectivité comme Saint-Victor-Malescours pour l'aménagement du parking de la Garne avec une aide de 20 000 €.

Concernant le volet développement, la commune de Sainte-Sigolène a été accompagnée par le Département dans son chantier de réfection du réseau de la route des Bâchats (réseau d'assainissement existant). La collectivité a, par ailleurs, accompagné la Communauté de Communes Loire-Semène sur le chantier de la RD500 avec l'aménagement de l'entrée nord de Saint-Didier-en-Velay. Une aide de 53 868 € a été octroyée pour la mise en séparatif des réseaux d'assainissement et d'eaux pluviales.



2 Le Département participe à l'amélioration du cadre de vie

Proposer un cadre de vie agréable à ses habitants, c'est l'objectif commun de bons nombres de maires qui officient sur le canton « Deux Rivières et Vallées ».

Pour offrir des équipements de qualité, ils peuvent compter sur le Département qui est l'un des principaux partenaires financiers des collectivités locales.

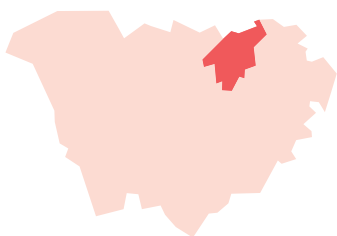
Ainsi sur ce mandat, la collectivité a accompagné de gros projets comme la réhabilitation des halles de Saint-Didier-en-Velay avec 175 582 € votés pour ce chantier au titre du dispositif 43.11. Elle a également financé des travaux au sein de l'école publique Françoise Dolto sur cette même commune, avec une aide financière estimée à 8 700 €.

Sans oublier la réhabilitation énergétique du gymnase de la Séauve-sur-Semène, avec 8 000 € financés par le Département.

3 Le soutien au tissu économique local

Le canton dispose d'entreprises avec un fort potentiel de développement qu'il convient d'accompagner pour le rayonnement économique du territoire. C'est le cas de la société Sigoplast à Saint-Pal-de-Mons qui a bénéficié d'une aide départementale de 110 000 € dans le cadre de la reconstruction de l'usine après le terrible incendie qui a touché le bâtiment de 4568 m². Autres entreprises soutenues par la collectivité : Union Plastic à Saint-Didier-en-Velay pour un montant de 112 500 €, Sas Jolivet & Cie à la Séauve-sur-Semène avec une aide de 55 657 € pour des extensions des bâtiments, ou encore MCS et 3P Profil Division Tube à Sainte-Sigolène pour un montant de 65 192 €.

Depuis 2017, la collectivité a accompagné 160 entreprises et ainsi participé au financement de 100 M€ d'investissements immobiliers réalisés par les entreprises de Haute-Loire.



Bas en Basset



Blandine Proriot

Conseillère départementale



Joseph Chapuis

Vice-président en charge des routes et des transports

2

Sport, restauration, assainissement, santé : le Département accompagne les chantiers structurants

L'attractivité d'une commune repose majoritairement sur sa capacité à proposer des équipements et des services du quotidien de qualité, quotidien de qualité. Via le dispositif 43.11, le Département accompagne ces projets, essentiels pour le territoire.

A Retournac, c'est le nouveau gymnase, un bâtiment de 2 463 m² situé en face du collège, qui a été financé à hauteur de 400 000 € par le Département pour un projet à plus de 3 M€.

A Bas-en-Basset, le Département a accompagné la commune à hauteur de 200 000 € dans la construction d'une nouvelle cantine municipale sur le site du Marais. Ce nouvel espace de restauration de 560m² est mieux adapté pour accueillir les élèves.

A Beauzac, le Département a débloqué une aide de 117 386 €, représentant 1/3 du coût global, pour le double agrandissement du pôle médical. Ouverte en 2016 avec un médecin, un infirmier, un kiné, une ostéopathe et une pharmacie, la structure a fait l'objet d'une première extension de 200 m² 18 mois après son ouverture pour accueillir de nouveaux praticiens suivie d'une seconde extension de 80 m² peu après.

Le Conseil départemental a également participé à hauteur de 10% au financement de la nouvelle station d'épuration de Bas-en-Basset : 180 143 € pour un coût global de 1,8 M€.

1

Reconstruction du pont sur la Loire : un chantier d'envergure porté par le Département

Projet de longue haleine, le remplacement du pont sur la Loire à Bas-en-Basset est certainement l'un des plus importants projets d'ouvrages d'art de ces prochaines années. Le pont actuel, quasi centenaire, donnant des signes de fatigue et ne répondant plus aux exigences de circulation (ce sont près de 15 000 véhicules qui empruntent chaque jour cet itinéraire), les conseillers départementaux ont décidé la construction d'un nouvel ouvrage. Le futur pont fera 160 mètres de long, un giratoire sera créé à chaque extrémité et le nouveau tronçon de route départementale entre Gourdon et les Granges fera 600 mètres.

Cette opération importante sera mise à l'enquête publique en 2021 et 2022 et les travaux sont prévus en 2023 et 2024.



3

Voirie, salle municipale, matériel : le Département facilite la réalisation des projets communaux


Le Département est aussi aux côtés des communes de moins de 1000 habitants grâce au dispositif de solidarité baptisé « Fonds 199 ».

Valprivas a bénéficié d'une aide départementale de 20 000 € pour la réhabilitation de la Maison de la Presle, un lieu de convivialité pour les habitants et de 20 000 € supplémentaires pour l'aménagement des vestiaires de son stade de football « Jacques-Sauzet ».

Saint-André-de-Chalencon et Solignac-sous-Roche ont reçu, l'un et l'autre, une aide de 20 000 € pour des travaux de voiries. Enfin le Département a participé à l'acquisition de tracteurs pour les communes de Malvalette et Boisset, pour un montant total de 40 000 €.







Collèges modernes, manger local et bio, équipements numériques adaptés, le Département agit sur plusieurs plans pour permettre aux jeunes Altigériens de s'épanouir dans leur quotidien de collégiens.

DOSSIER

Le Département prend soin des collégiens

Extrait d'une conversation entre deux mamans devant le portail d'un établissement scolaire public du territoire.

« Tu sais qui gère l'école maternelle et élémentaire de la commune ?
C'est la mairie !
Et le collège ? (Gros blanc) ».

La réponse n'est pas évidente pour tout le monde.

Et pourtant, depuis les lois de décentralisation de 1982 et 1983, ce sont bien les Départements qui ont la charge des collèges publics. Ils interviennent à différents niveaux. Ils gèrent les bâtiments scolaires de leur construction en passant par leur entretien, l'organisation de la restauration scolaire, le recrutement et la gestion des personnels non enseignants et la maintenance informatique.

En Haute-Loire, ce sont précisément 22 collèges publics qui sont sous la responsabilité du Département. Notre collectivité consacre, chaque année, plusieurs millions d'euros à ce champ de compétence.

Dans ce dossier spécial collèges, nous revenons sur les principales actions menées par la collectivité pour offrir aux collégiens altigériens des espaces d'apprentissage de qualité.

INTERVIEW



Madeleine DUBOIS

Vice-présidente du
Conseil départemental
en charge de l'éducation

Permettre à l'ensemble des collèges de Haute-Loire de bénéficier d'un environnement de travail de qualité, c'est l'une de vos priorités.

Notre objectif est d'offrir à l'ensemble des collégiens de Haute-Loire un cadre de vie et d'apprentissage aussi qualitatif que possible. Nous avons investi des sommes importantes pour entretenir et améliorer les bâtiments. Nous avons porté notamment deux gros chantiers avec les restructurations des collèges d'Aurec-sur-Loire et d'Yssingaux. Nous avons entrepris des opérations d'isolation dans 2 collèges, Allègre et Craponne, dans le cadre du plan climat départemental.

Par ailleurs, nous avons été très actifs sur le plan de l'enseignement numérique.

Pour preuve, depuis 2016, nos services ont repris l'intégralité des câblages informatiques et déployé le réseau wifi dans 15 collèges publics.

Nous avons raccordé 10 collèges au très haut débit (THD), déployé 2 074 tablettes dans 15 collèges publics et 10 collèges privés et renouvelé près de 600 postes pédagogiques depuis 2018. Nous continuons, par ailleurs, de prôner le bien-manger au collège avec l'accentuation du dispositif « Manger local et bio au collège ». En 2020, ce sont 10 établissements publics et 3 privés qui ont été labellisés par le Département pour leur



engagement dans une démarche d'alimentation durable.

Que reste-t-il à entreprendre ?

Des travaux d'isolation doivent être encore réalisés aux collèges de Landos, de Brives, du Monastier, de Sainte-Florence, de Saugues, de Langeac ou encore du Chambon-sur-Lignon. Sur le volet numérique, des travaux de reprise des câblages informatiques sont programmés dans 5 collèges publics de Haute-Loire. Idem pour le déploiement du Wifi qui devrait se terminer d'ici la fin de l'année.

Enfin, nous avons prévu de renouveler encore 380 postes pédagogiques avant janvier 2021.

Cette rentrée 2020 intervient dans un contexte particulier lié à la Covid-19. Quelles mesures ont été prises par le Département pour assurer la sécurité sanitaire des collégiens dont il a la charge ?

Dès la fin août, le Département a pris des mesures face à ce contexte de crise sanitaire.

Nous avons fait en sorte d'être réactifs pour offrir aux collégiens des conditions sanitaires optimales, et ce, dès le jour de la rentrée. Ainsi nous avons fourni, en amont, à l'ensemble des chefs d'établissements du second degré (publics comme privés) des masques lavables

et réutilisables. Ils disposaient de deux exemplaires par élèves. Nous avons considéré que les principaux étaient mieux placés que quiconque pour identifier les besoins sur ce dispositif.

Nous avons, par ailleurs, instauré au sein des 22 collèges publics, un protocole sanitaire d'entretien et de nettoyage très strict. Les bureaux, poignées de portes, sanitaires, ordinateurs, sont scrupuleusement nettoyés, chaque jour, par nos agents départementaux. Les consignes sont identiques pour tous les collèges publics dont nous avons la charge.



**16,45
MILLIONS €**

**Budget global alloué
aux différentes mesures en
faveur de l'investissement
et du fonctionnement
dans les collèges**

Il était une fois le collège...

Le Conseil départemental au coeur de la journée d'Inès et Léo



8 h : Inès et Léo arrivent au collège.

La Haute-Loire compte **22 collèges publics** gérés par le Département.

11 066 collégiens (public & privé) pour la rentrée 2019/2020



10 h : Pause pour Léo et Inès. Ils s'installent sous le préau flambant neuf.

La collectivité est responsable des bâtiments (construction, rénovation, entretien). Elle assure également le fonctionnement (eau, chauffage etc).

4,22 M€ en 2020

pour les travaux dans les collèges publics



10 h 30 : Léo échange sur Skype avec des collégiens espagnols au sujet d'un projet autour du réchauffement climatique.

Le Département pilote le dispositif « **Projets Européens des collèves** ».

12 000 € financés

chaque année par le Département pour ce dispositif



10 h 30 : Inès réalise un exercice de maths sur sa tablette numérique.

Le Département équipe les collèges publics en outils numériques, **gère le parc informatique et le déploiement du wifi.**

828 000 €

Le budget global consacré au numérique dans les collèges.



12 h 30 : Inès et Léo déjeunent au restaurant scolaire.

Le Département met des agents à disposition pour **assurer la restauration** dans les collèges publics.

5 293 collégiens bénéficient quotidiennement du service de restauration scolaire 790 000 repas / an sont préparés



14 h : Inès et Léo participent à un cours de danse avec un chorégraphe.

Le Département mène des **actions éducatives, artistiques et culturelles** à destination des collégiens.

8 450 € consacrés au dispositif « Danse à l'école »



18 h : Léo passe par l'internet avant de descendre au self pour manger avec ses copains.

Le Département octroie une aide de **70 € par trimestre** par élève interne altiligérien pour les collèges privés comme publics.

Coût de l'opération : **5 810 €** pour 2019 /2020



18 h : À la maison, Inès consulte avec ses parents son carnet de notes sur l'Espace Numérique de Travail (ENT).

Le Département **finance les espaces numériques (ENT)** de travail des 22 collèges publics.

Coût de fonctionnement : **44 000 €**

CRAPONNE : Le collège se refait une beauté

Offrir aux collégiens altiligériens des bâtiments modernes, accueillants, répondant aux enjeux environnementaux, c'est toute l'ambition du Département qui investit chaque année des millions d'euros dans ce domaine. Exemple avec le collège de Craponne-sur-Arzon qui fait l'objet de travaux d'économie d'énergie et d'isolation aux petits oignons.




On ne peut pas les manquer ! Sur des pans entiers de certains murs du collège des Hauts-de-l'Arzon, on remarque, çà et là, des échafaudages. Depuis juillet 2020, des travaux d'amélioration thermique et énergétique ont débuté sur le site. Plusieurs opérations vont être menées durant près de 10 mois sur ce collège qui dispose de 8 classes avec 152 élèves inscrits sur 2020/2021.

Isolation et étanchéité des toitures terrasses, isolation des murs par l'extérieur, changement des menuiseries en aluminium, isolation des combles, mise en place des VMC, électricité. Un chantier qui s'élève à 920 000 €, pris en charge, en partie, par le Département.

Depuis 2015, 162 000 € TTC ont été consacrés aux travaux des bâtiments et de l'équipement en mobilier au collège public de Craponne-sur-Arzon.

Le Département ne se contente pas de gérer les bâtiments, il met également des agents à disposition au sein des établissements. 155 agents précisément sur cette rentrée 2020 chargés de l'entretien des bâtiments, de la restauration ou encore de l'accueil.


4,22
MILLIONS €
budget voté par
le Département en 2020
pour les bâtiments
(entretien, chantiers,
équipements, mobiliers, mises
à niveau des infrastructures)

Si le Département n'est pas propriétaire des bâtiments privés, il apporte néanmoins un soutien financier à ces établissements scolaires en matière d'investissement.



En 2020, l'aide départementale s'élève à 598 507 €



Adrianna FRUGIERE
Carole FRITEYRE
Bruno BROSSAIS

INFRASTRUCTURES

Depuis 2015, une trentaine de chantiers dans les collèges ont été réalisés (ou sont en cours de réalisation) par les services départementaux.

Restructuration

- Demi-pension du collège du Mont Bar à Allègre : **800 000 €** (2017)
- Collège des Gorges de la Loire à Aurec-sur-Loire : **2 500 000 €** (2018)
- Collège Jean Monnet à Yssingeaux : **2 104 000 €** (2018)
- Collège Robert Louis Stevenson à Landos (travaux débutés en 2020)

Travaux d'isolation et d'économie d'énergie

- Collège du Mont Bar à Allègre : **560 000€** (fin des travaux automne 2020)
- Collège des Fontilles à Blesle (2019)
- Collège des Hauts de l'Arzon à Craponne-sur-Arzon : **920 000€** (fin des travaux 2021)
- Collège Lafayette au Puy-en-Velay (2016)
- Collège Joachim Barrande à Saugues (2017)

Câblages informatiques

Sur les 21 collèges publics (hors cité de Brioude), 20 collèges auront bénéficié d'une reprise totale des câblages.



Retrouvez plus d'infos sur
www.hauteloire.fr



828 000 €

Budget consacré au numérique dans les collèges en 2020.

NUMÉRIQUE

Collège du CHAMBON-SUR-LIGNON : Bonne connexion !

Le digital fait partie intégrante de notre quotidien. Il est partout, dans l'environnement professionnel, personnel mais aussi scolaire. C'est le cas, notamment, dans les 22 collèges publics de Haute-Loire, le Département a investi massivement dans des équipements numériques performants. Exemple au collège du Chambon-sur-Lignon.

Il est au 11 h, les couloirs du collège du Lignon sont déserts, les élèves sont en cours avec leurs professeurs. Dans l'une des salles de classe, sur les bureaux, on peut apercevoir, non pas le traditionnel cahier stylo, mais une tablette sur laquelle s'affairent des mains agiles.

Quelques portes plus loin, au CDI, des ordinateurs fixes servent de support de travail à 5 jeunes garçons et filles. Le collège du Chambon-sur-Lignon a adapté ses supports pédagogiques aux nouvelles technologies.

Ce virage digital, au sein de l'établissement, est l'œuvre du Département qui



s'est engagé dans une politique numérique éducative ambitieuse pour les 22 collèges publics dont il a la charge.

169 200 € consacrés au numérique en 2020

Au collège du Lignon, le Département a financé la restructuration totale du câblage informatique et wifi pour un coût total de 117 200 €. Le collège a été fibré en février 2020 pour améliorer le débit. Sur l'année 2019/2020, 39 postes informatiques ont été remplacés et 55 tablettes financées.

Suite aux travaux de câblages informatiques, réalisés sur l'été 2020, une nouvelle salle informatique climatisée et sécurisée a été créée et financée par la collectivité.

Enfin, le Département prend en charge le fonctionnement de l'espace numérique de travail, le fameux ENT.

En 2020, 52 000 € ont été consacrés aux équipements informatiques au sein de l'établissement.

Le collège du Lignon, un collège, indiscutablement, connecté mais pas pour autant déconnecté des supports papier si l'on en croit le nombre d'élèves au CDI qui lisaient sur les canapés.



Ludovic GIGANT

Responsable du Système d'Informations (SI) dans les collèges

« Nous sommes trois au Département à intervenir dans les collèges publics pour les opérations relatives au numérique.

Nous nous occupons du déploiement du réseau wifi, de la fibre, des câblages informatiques, des serveurs, des switchs. Nous gérons l'ensemble du parc informatique des collèges soit près de 2 338 ordinateurs. En cas de dysfonctionnement sur un poste, nous intervenons soit à distance quand c'est possible, soit nous nous rendons sur site. C'est une assistance personnalisée. Une forme de service clef en main dédié aux collèges. Nous sommes également force de proposition pour l'achat de nouveaux matériels. Notre priorité est d'apporter une réponse rapide et adaptée à chaque collège ».



2 074

tablettes déployées dans 25 collèges.



633

postes informatiques renouvelés depuis 2018.



Réseau WIFI installé

dans **15**
collèges publics.

Un internat qui a plus d'une corde à son arc



Émilie LANGLOIS

En charge des dispositifs culturels au sein du Département

« Nous soutenons de nombreuses actions en direction des collégiens. Nous intervenons principalement sur le plan financier. C'est le cas avec des projets artistiques portés par des chefs d'établissement. Nous pouvons jouer aussi le rôle d'intermédiaire entre les collèges et les acteurs culturels du territoire comme avec le dispositif « Théâtre au collège » qui permet aux collégiens de développer la pratique théâtrale avec des professionnels. Et nous pouvons enfin piloter de A à Z un projet culturel. L'exemple le plus significatif c'est celui de « Danse à l'école ». Ce dispositif, ouvert aux 40 collèges de Haute-Loire, offre des cours de danse contemporaine avec un chorégraphe professionnel durant l'année scolaire avec, en point d'orgue, une représentation publique dans le cadre de l'évènement « Les Déboulés ». Cette action culturelle est financée et organisée par le service culture du Département. »

« Offrir aux collégiens les meilleures conditions d'apprentissage », cela passe aussi pour le Département par une politique culturelle et artistique ambitieuse. La collectivité apporte, depuis plus d'une décennie, un soutien logistique et financier aux projets pédagogiques et éducatifs innovants. À l'image du dispositif « Internat du 21^{ème} siècle » au collège de la Chaise-Dieu.



Au collège de la Chaise-Dieu, la rentrée 2020 avait une saveur particulière. L'établissement accueillait sa première promotion dans le cadre du dispositif « Internat du 21^{ème} siècle ». 13 élèves précisément (7 internes et 6 externes) qui vont bénéficier d'un enseignement musical de haute facture parallèlement à un programme scolaire classique. Les cours seront prodigués par des professeurs de musique du Conservatoire du Puy-en-Velay. Des rencontres avec des musiciens de l'Orchestre National d'Auvergne seront, également, programmées sur l'année. À raison de 8 heures/semaine, ils vont s'initier à la pratique des instruments à cordes tels que le violon, l'alto et le violoncelle.

Le Département de Haute-Loire est l'un des principaux promoteurs et financeurs de ce dispositif éducatif et culturel.

Il fournit gratuitement les instruments de musique, il prend en charge les coûts liés à l'hébergement des internes qui s'effectue au village de la Tour à la Chaise-Dieu. Il met également à disposition un minibus pour assurer les déplacements entre l'internat et le collège. Un cuisinier a été recruté pour assurer les repas du soir. Au final le Département a investi 35 700 € en fonctionnement (coût pédagogique, hébergement, transport et 45 000 € en investissement (achats d'instruments et minibus).

Avec ce dispositif, le Département souhaite innover afin de renforcer l'attractivité des collèges et continuer de proposer un cadre éducatif renforcé.

Le Département principal instigateur et porteur du projet

Dispositifs culturels financés par le Département



Théâtre au collège (ateliers artistiques théâtre au Centre Pierre Cardinal : 4 000 € en 2020)



Danse à l'école (cours en présence d'un chorégraphe : 8 450 € en 2020)



Collège au cinéma (visionnage de 3 films proposé par le Centre National de la Cinématographie : 20 000 €)



119 000 €
aides départementales
pour 2020

Le SDIS

Relancer le volontariat chez les sapeurs-pompiers



« Sans ce nouveau dispositif de recrutement, je ne me serai pas engagée comme sapeur-pompier volontaire sur ma commune. J'ai, en effet, une vraie aversion pour le feu. Or, je savais qu'un engagement au sein de la caserne de Tiranges m'exposait à de possibles interventions sur incendie. Avec l'engagement différencié, je suis uniquement affectée aux missions de secours à la personne et cela change complètement la donne. Je suis vraiment ravie d'intégrer cette caserne de Tiranges. Les sapeurs-pompiers rendent un service essentiel à la population ».

Murielle BOUILLON - 39 ans - Tiranges
Recrutée comme sapeur-pompier
volontaire en engagement différencié



15 000
interventions
en 2019

58
casernes de pompiers
en Haute-Loire

1 593 : c'est le nombre de sapeurs-pompiers volontaires actifs actuellement en Haute-Loire. Plus d'un millier à sillonner le territoire pour aider leurs concitoyens aux côtés des 104 sapeurs-pompiers professionnels du service d'incendie et de secours de la Haute-Loire. Un bel élan de solidarité qu'il convient, aujourd'hui, de développer. En effet, certaines casernes du territoire sont, en dépit des bonnes volontés, en sous-effectif. Il est donc urgent de recruter de nouveaux sapeurs-pompiers. Un nouveau dispositif baptisé « l'engagement différencié » a été créé pour booster le volontariat. Explications.



Être sapeur-pompier volontaire n'est pas de tout repos. C'est un engagement exigeant avec des interventions à toute heure de la journée et de la nuit, 365 jours par an, 24h/24. On peut comprendre que certains hésitent, parfois, à se lancer, par peur de déstabiliser leur vie personnelle ou professionnelle.

Conscient de cette réalité, un groupe de travail, constitué de chefs de centre et d'un officier du service « Mission volontariat / Citoyenneté », s'est réuni, à plusieurs reprises, pour proposer un nouveau principe de recrutement au SDIS 43.

Ce principe, c'est l'engagement différencié.

Engagement différencié : une seule mission pour les sapeurs-pompiers.

Jusqu'à présent, les sapeurs-pompiers volontaires en Haute-Loire étaient recrutés afin de répondre à toutes missions opérationnelles (incendies, secours aux victimes, opérations diverses).

Avec l'engagement différencié, ils vont pouvoir s'engager sur une seule mission « LE SECOURS D'URGENCE AUX PERSONNES ». Une mission centrale puisqu'elle représente 84% des interventions sur le département.

Avec ce mode de recrutement, moins contraignant, le SDIS 43 entend toucher un nouveau public : des personnes qui souhaitent donner de leur temps, souvent en journée, mais qui ne veulent pas intervenir sur des incendies.

Avec cet engagement différencié, le SDIS 43 espère ainsi maintenir à flot l'ensemble des centres de secours et, par là-même, conserver un maillage territorial de proximité.

Gageons qu'avec ce nouveau dispositif, les casernes de pompiers gagneront en féminité.

1 Avec ce nouveau mode de recrutement, le SDIS 43 espère séduire un public plus féminin.

2 Murielle BOUILLON est investie à double titre sur sa commune, agent administratif à la mairie et sapeur-pompier volontaire.



Événement

La collectivité aux côtés des artistes cet été !

Avec la crise sanitaire, théâtres, musées, salles de concert, cinémas, tournent au ralenti. En Haute-Loire, comme ailleurs, de nombreux festivals et manifestations ont été annulés cet été, plaçant une grande partie des intermittents du spectacle dans une situation compliquée. Face à ce constat, le Département a décidé d'apporter son soutien aux artistes locaux en organisant, en juillet et août, une série de représentations dans la cour de la Visitation, en ville haute du Puy-en-Velay.

De la musique classique, de la bourrée auvergnate psychédélique, de la danse contemporaine, du théâtre de rue, de la lecture, du conte musical, cet été, la culture s'est exprimée dans toute sa diversité.

La collectivité a ouvert la cour de la Visitation pour offrir aux artistes locaux un lieu d'expression. Ce sont 20 représentations qui se sont déroulées dans cet environnement préservé, avec la collaboration de l'association culturelle Coop'Art, en charge de la technique et de l'accueil des visiteurs.



Coût de l'opération :

65 010 €

« Des Rendez-vous du Département » adaptés

Cette opération s'inscrivait dans le cadre des « Rendez-vous du Département » qui sont organisés depuis 2018 par la collectivité. Cette action qui, d'ordinaire, tend à valoriser les propriétés départementales par des événements culturels s'est ainsi adaptée au contexte sanitaire.

Cette opération a permis aux habitants et aux touristes de bénéficier d'une offre culturelle attrayante, aux intermittents d'avoir quelques cachets et enfin aux festivals de Haute-Loire de conserver un minimum de visibilité en disposant de cartes blanches sur plusieurs soirées.

Et, cerise sur le gâteau, les artistes et les techniciens ont plébiscité, à l'unisson, la cour de la Visitation.

Participants :

Groupe Veùn (Les Basaltiques), Compagnie Rêve de Foin (Nuit de Rêve), Duo G.Mondani – P.Fontanarosa (Les Escalles Brivadoises), Compagnie l'Alauda (Le Roi de l'Oiseau), Lo Radzouka (Festival du Monastier), L'Alter Duo (Festival de La Chaise-Dieu), Compagnie Poé (Le-Puy-en-Velay), Collectif Chapeau Claque et Danse et Cinéma Cie, Compagnie Pluméa (Yssingaux), Compagnie Nostéfératu (Le-Puy-en-Velay), Grain de Son (Ste-Sigolène), Compagnie Gradiva (Dunières), Compagnie La Nef Aillée (St-Jeures), Yvan Marc (Espaly-St-Marcel), Compagnie la Poudre d'Esperluette (Ste-Sigolène), La Mobile compagnie, (St-Histien), La Novia (Espaly-St-Marcel), Compagnie du Ruisseau (Araules), Compagnie Mayopo (Le Puy-en-Velay), Compagnie l'Envolante (Le Monastier-sur-Gazeille), Groupe 33 (Espaly-St-Marcel), la Malle Cartoons, Hiver Pool.



23

représentations
(dont 3 à la Pinatelle du Zouave)

74 intermittents mobilisés

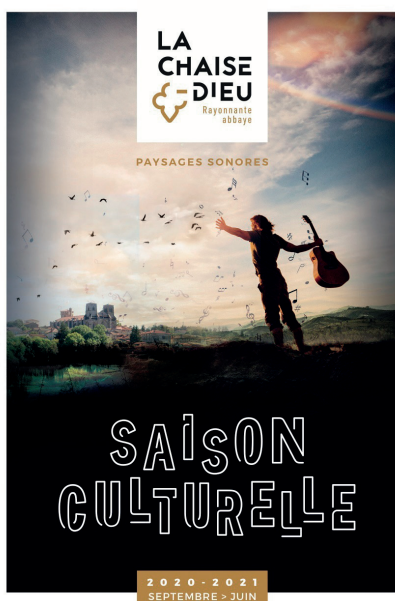
(62 artistes, 12 régisseurs techniques et 7 placeurs/crieurs)

1 751 spectateurs

> Les artisans d'art, à la fête au Château de Chavaniac-Lafayette

Transformer la matière pour la sublimer, l'interroger : c'est tout le savoir-faire des artisans d'art. Dans l'intimité de leur atelier, ils façonnent l'argile, la soie brute, la laine ou encore l'ébène. La matière brute devient, sous leurs mains, objet d'artisanat d'art.

Événement



> Ouvrez grand vos oreilles et vos yeux à l'Abbaye de la Chaise-Dieu

À la Chaise-Dieu, il n'y a pas que le patrimoine qui rayonne, la culture aussi.

Dans cet environnement unique, des musiques plurielles résonnent

La céramique s'invite à l'Hôtel du Département

La création artistique a toute sa place à l'Hôtel du Département. Chaque année, des artistes du territoire sont exposés au sein de la Galerie Jean-Claude Simon, située au rez-de-chaussée du bâtiment. Ici la création s'expose dans toute sa diversité : peinture, photo, sculpture. Et cet automne, c'est la céramique qui est à l'honneur avec l'exposition Interface(s) des artistes Céline Linossier et Robert Roy.

L'exposition « Matéria, l'essence des métiers d'art » met en lumière ce travail de l'ombre à travers 12 créations variées et singulières. Un verre issu de l'océan, du bois tourné qui se prend pour de la dentelle ou encore de la gravure de médaille.

Des projets innovants et des pièces d'exception à découvrir jusqu'au 15 novembre au Château de Chavaniac-Lafayette.

Entrée Gratuite.

qui ravissent les oreilles des grands comme des petits. À commencer par la 9^{ème} édition de la Résidence musique à l'image qui fera, une fois encore, la part belle à la production de musique originale de court-métrage. À cette occasion, venez découvrir en avant-première la musique du générique du film « Son Altesse Protocole » chantée par une classe d'enfants de Haute-Loire et enregistrée à la Chaise-Dieu. Pour les adeptes de théâtre, direction la Comédie de Saint-Étienne, partenaire de la saison culturelle de La Chaise-Dieu, pour « La petite fille qui disait non » relecture moderne du célèbre conte « le Petit Chaperon Rouge ». Et pour les aficionados de musique traditionnelle teintée de jazz, laissez-vous tenter par « le Jeuselou du dimanche ». Un groupe de 4 musiciens, 3 cuivres et une batterie, qui puise son répertoire dans les bourrées d'Auvergne. Les enfants ne sont pas en reste avec des ateliers : Fabrique ton appareil photo, Fabrique ton instrument ou encore l'éveil musical.

Programmation complète sur le : www.chaisedieu.fr/notre-programme/



C'est ouvert à tous et gratuit. Ce serait dommage de s'en priver ! Visible jusqu'au 20 novembre.

AGENDA

Le Puy-en-Velay
Jusqu'au 4 novembre
Hôtel du Département

Exposition « Toutes femmes, toutes concernées »
Galerie Jean-Claude Simon

Une soixantaine de portraits de femmes sont exposés, actuellement, à l'Hôtel du Département. Des Yssingelaises, pour la plupart, âgées de 18 à 80 ans, qui ont accepté de poser devant l'objectif du photographe Cédric Mouche pour évoquer un sujet sensible : le cancer du sein. Une exposition photographique originale réalisée dans le cadre d'Octobre Rose. Entrée libre et gratuite



Le Puy-en-Velay
Jusqu'au 15 novembre

Exposition « Ça tourne » Musée Crozatier
La fabrique du cinéma d'animation

L'exposition vous propose de découvrir les prémices du 7^e art et d'explorer l'univers du cinéma d'animation français contemporain. Techniques artisanales de création, pièces de collection, extraits de films, making-of, modules interactifs, les coulisses du cinéma d'animation n'auront plus de secret pour vous ! En partenariat avec Folimage et le musée de l'Illustration jeunesse de Moulins.

La Chaise-Dieu
Vendredi 27 novembre 19h

Auditorium Cziffra
Musique à l'image - Son Altesse Protocole

Nous vous proposons d'assister à la projection du premier court-métrage d'Aurélië Reinhorn, « Raout Pacha ». Puis vous découvrirez en avant-première la musique du générique de fin de son prochain film « Son Altesse Protocole », chantée par une classe d'enfants, et accompagnée à la guitare par le compositeur Antonin Tardy. Gratuit.



L'agenda complet sur :
hauteloire.fr

#MYHAUTELOIRE



Publiez vos
clichés avec le
#myhauteloire



1 @le_fil_utile
Rentrée des classes à Chadron
Un cartable petit lapin « fait main »

2 @yanncapezzonedejo
Instant jardinage
Avoir la main verte

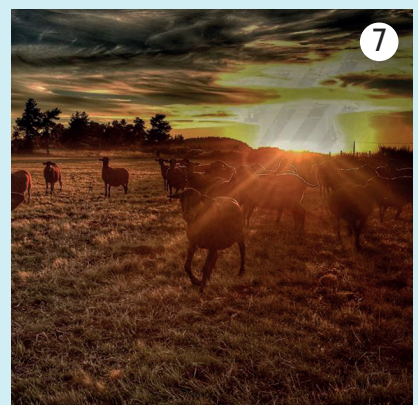
3 @moryshow
Plaisir simple au Lac de Malaguet
S'oxygéner avant la rentrée

4 @patrick.diaphragme
Randonnée d'été à Saint-Just
Ascension en noir en blanc

5 @rvcdier
Nature à l'état pur
Butiner en toute tranquillité !

6 @les_gones_en_balade
À la nuit tombée au Puy-en-Velay
Et la lumière fut !

7 @atraverspres
Fin de journée à Boussoulet
Coucher de soleil & petite laine



Laiterie Gérentes

130
PERSONNES

10 médailles
au Salon de l'Agriculture

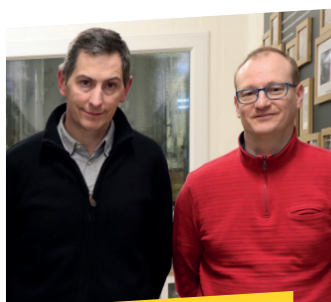
Naissance

1950

25  points de vente

50  Millions d'euros
de chiffre d'affaires
en 2020

 Yssingeaux



Pierre et Didier GÉRENTES

Dirigeants de la laiterie
Gérentes



Laiterie Gérentes : une histoire de famille

C'est l'une des familles les plus notoires de Haute-Loire et du plateau ardéchois. Et pour cause, depuis 70 ans, ces membres contribuent à valoriser le lait de montagne altiligérien à travers des produits qui se retrouvent très souvent sur nos tables à l'heure du repas.

Jules, Madeleine, François Paul, André, Hélène, Didier, Pierre, Jean ; bienvenue dans la famille Gérentes. Une famille altiligérienne presque comme les autres. Presque car ici nous sommes face à une success story, une histoire de réussite familiale qui dure depuis 7 décennies.

De coquetier à fromager

Tout commence dans les années 1950, avec le grand-père Gérentes, Jules, de son prénom.

Au lendemain de la Seconde guerre mondiale, cet Araulais pure souche crée avec son épouse, Madeleine, une petite entité de commerce de produits fermiers. Lui collecte dans les fermes de l'Yssingelais, du beurre, des œufs et des fromages qu'ils revendent ensuite sur les marchés de la Loire. Elle s'occupe, en plus, de la comptabilité. À la demande de leurs producteurs, le couple démarre une collecte de lait dans les environs de leur village natal. Une matière première qu'ils transfor-

ment très vite en produit frais depuis une petite laiterie qui se trouve sur leur lieu d'habitation à Araules. En moins de 10 ans cette petite entreprise se fait un nom et connaît un essor fulgurant.

Et la petite fromagerie devient une grande laiterie

Si bien qu'en 1989, lorsque Jules décide de passer la main à ses quatre enfants, on compte une cinquantaine de salariés dans l'entreprise.

François, Paul, André et Hélène Gérentes héritent d'une entreprise florissante. Entre leurs mains, elle va devenir bien plus. De 1989 à 2014, le quatuor va lancer le lait de consommation en brique, développer la fabrication de fromages en intégrant notamment la Fromagerie du Plateau Ardéchois à Coucouron, élargir la gamme de produits en lançant les yaourts et fromage frais, créer de nouvelles caves d'affinage et dans les années 2000, ouvrir les premiers magasins en vente directe et notamment celui d'Yssingeaux en 2004.

En un peu plus de 20 ans, l'entreprise Gérentes devient une laiterie de renom. Ses produits sont plébiscités par les clients, adoués par les professionnels.

De nouvelles ambitions avec la 3^{ème} génération

La laiterie fonctionne à plein régime lorsque, fin 2013, la 3^{ème} génération prend les rênes de la fabrication. Didier et Pierre, petits-fils de Jules poursuivent l'ascension de cette entreprise. Entre 2015 et 2019, ils lancent la modernisation de la chaîne de lait UHT. Dernièrement, ils ont porté le projet d'agrandissement de la fromagerie et la création de nouveaux ateliers pour les produits frais sur Araules. Aujourd'hui ils supervisent la création d'un nouvel espace de stockage et un atelier de découpe sur la zone de la Guide à Yssingeaux.

Proximité, authenticité, simplicité, des valeurs portées, à l'unisson, par les 3 générations.

1 La laiterie Gérentes dispose désormais d'un nouveau lieu de stockage avec la création d'un entrepôt de 2 815 m² sur la zone de la Guide à Yssingeaux



— CHÂTEAU CHAVANCIAC-LAFAYETTE —

Materia.

L'ESSENCE DES MÉTIERS D'ART

EXPOSITION

19 SEPT > 15 NOV 2020

hauteloire.fr

CREDIT PHOTO : PASCAL OUDET



La Région 
Auvergne-Rhône-Alpes

FONDATION

PATRIMOINE

 **Haute-Loire**
LE DÉPARTEMENT